



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration soumise par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Les victimes des sectes ont grandement besoin de stratégies visant à éliminer la pauvreté et à faire se réaliser la promesse du Programme 2030, à savoir ne pas faire de laissés-pour-compte.

Les facteurs qui contribuent aux causes induites et injustifiées de la pauvreté dont sont victimes les membres des sectes ou des cultes constituent une véritable tragédie. La Commission du développement social a mis au point depuis des décennies des ressources et des politiques qui peuvent s'avérer très utiles pour les victimes des sectes et pour leurs communautés. Les véritables obstacles à la mise en œuvre de ces initiatives sont liés à la structure autoritaire et totalitaire des sectes, ainsi qu'à leurs politiques de leadership. Les sectes destructrices et les organisations religieuses terroristes extrémistes engendrent la pauvreté car nombre de leurs partisans sont opprimés et asservis du fait des inégalités économiques dont ils sont victimes. Cela est d'autant plus vrai pour les femmes et les enfants qui travaillent dans des conditions de pauvreté extrême, étant perçus comme des êtres inférieurs. La maltraitance des enfants et les violences sexuelles sont rarement déclarées en raison de la peur viscérale du monde extérieur qui est inculquée aux membres. Les jeunes femmes sont victimes de la traite d'êtres humains à des fins sexuelles, laquelle est motivée par l'avidité économique sans limite des terroristes extrémistes et d'autres sectes notoires. Nombre de ces femmes vivent dans une pauvreté extrême évitable, qui découle d'un contrôle totalitaire assorti de violences abusives, et sont privées des droits humains les plus élémentaires.

La réalisation des objectifs de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague pourrait permettre de remédier à certains de ces problèmes. La Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme peut collaborer avec la Commission du développement social à sa cinquante-cinquième session ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et acteurs de la société civile ayant des intérêts communs. Il est important d'élaborer une approche intégrée du développement social et de lutter contre les inégalités et les problèmes cruciaux.

Cette année, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté a formulé une vision universelle pour la paix, la prospérité et la dignité pour tous sur une planète viable. Pour promouvoir ces nobles idéaux, il convient d'examiner les droits des victimes des sectes et la manière dont elles peuvent les exercer. La connaissance de ces droits est essentielle et tel est le défi que nous devons relever. En travaillant auprès d'anciennes victimes des sectes et avec des membres de leur famille, la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme a constaté l'absence de toute forme de consentement éclairé, ce qui s'explique par les politiques et pratiques de la secte qui limitent le droit à l'information. Les dirigeants de nombreux groupes destructeurs bloquent l'accès aux organismes d'aide laïques en divulguant de fausses informations, portant ainsi atteinte au droit à l'information, qui est un droit fondamental. Il est capital que les participants à la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social soient tenus informés des liens qui existent entre la pauvreté des membres des sectes et la privation de leurs droits fondamentaux.

En vue de définir des stratégies de réaliser de réels progrès à l'avenir, notamment dans le cadre du Programme 2030, il est important de déterminer les

obstacles à la lutte contre la pauvreté évitable et à l'obtention d'un travail décent pour tous les membres des sectes. Il convient de noter que la pauvreté est en partie causée par la marginalisation et par l'exclusion sociale. La vision manichéenne des membres de sectes est le fruit de méthodes d'endoctrinement qui les pousse à ne faire confiance à aucune institution laïque externe. Cette mentalité d'exclus met les dirigeants et les politiques de la secte à l'abri de toute responsabilité financière et leur permet de violer les droits fondamentaux des individus. Certaines petites sectes inconnues lancées dans les années 1960 sont devenues au XXI^e siècle des organisations multimillionnaires, voire multimilliardaires, sur le dos d'une main d'œuvre appauvrie, dont la plupart des membres ne toucheront pas de retraite malgré le travail effectué pour ces sectes tout au long de leur vie. La Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme diffuse des informations sur les victimes des sectes et leurs familles, ce qui lui donne la possibilité d'apporter une contribution cruciale aux travaux de la Commission du développement social, notamment par la mise en commun de ses ressources aux fins de la promotion des droits de l'homme et de la réduction de la pauvreté grâce à la garantie d'un travail décent pour tous. Les sectes comptent parmi leurs membres des éléments très doués et très talentueux, pourtant leur potentiel n'est guère reconnu. Des études universitaires montrent que la plupart des membres des sectes ont une intelligence supérieure à la moyenne et expriment des idéaux qui traduisent la recherche d'un monde meilleur et de l'amélioration personnelle.

Le 17 octobre 2016, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a souligné qu'il était du devoir de tous les gouvernements et de toutes les sociétés de lutter contre les inégalités socioéconomiques systémiques et de faciliter la participation des personnes vivant dans la pauvreté extrême, de sorte qu'elles puissent s'aider elles-mêmes. Les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial pour établir la relation d'inclusion qui s'impose. Les voies de communication doivent être claires de telle sorte que des institutions publiques disposant de personnel qualifié puissent aider ceux qui en ont le plus besoin. Les sentiments d'humiliation et d'exclusion empêchent les victimes des sectes qui ont vraiment besoin de compréhension et de soutien d'accéder à ces ressources. Les gouvernements ont également besoin de programmes éducatifs et de spécialistes qualifiés, ce que la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme est en mesure de leur fournir.

L'inclusion constitue un facteur déterminant pour améliorer le sort des individus et mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes. Il est capital d'abattre les obstacles que constituent la pauvreté et l'exclusion qui frappent tant de familles, notamment dans les organisations terroristes extrémistes et les sectes. La dépendance qui leur est imposée asservit les victimes des sectes et bloque toute issue qui pourrait leur permettre d'échapper à ce monde extrêmement restrictif. Il convient de leur redonner des options et la Commission du développement social peut jouer un rôle crucial dans le rétablissement de l'accès à l'information sur les droits de l'homme et à des solutions juridiques destinées à ceux qui en ont besoin.

Il existe des programmes de protection sociale qui varient selon le lieu de résidence des victimes des sectes; or l'accès aux ressources est vital pour tous ceux qui en ont besoin. La Commission du développement social à sa cinquante-cinquième session et la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme ont la capacité de mettre en commun leurs ressources pour promouvoir ces programmes de protection sociale dans les

situations où les droits de l'homme ont été bafoués. Les procédures d'établissement de rapports doivent être précisées et adaptées lorsqu'il s'agit de familles et de communautés victimes de sectes. Des dispositifs de retour à l'emploi dotés de capacités techniques pourraient aider des personnes qui se sont astreintes à une vie de renoncement et qui ont très peu de ressources. Ces individus extrêmement motivés qui ont besoin d'une aide pour sortir de la pauvreté ont le potentiel de devenir des citoyens productifs de sociétés démocratiques libres et ouvertes et de contribuer à bâtir un monde meilleur.

Grâce à l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation au niveau des gouvernements et des autres parties prenantes stratégiques, ceux qui ont besoin d'un enseignement de qualité ont beaucoup plus facilement accès aux ressources nécessaires. Le chemin est encore long pour les victimes des sectes, qui mettront un certain temps à se remettre sur pied et à faire des choix de carrière leur permettant d'aspirer à un avenir meilleur. Des citoyens plus instruits témoigneront de leur expérience auprès de victimes qui ne peuvent imaginer d'issue à leur pauvreté et feront ainsi naître une vague d'espoir. Une bonne utilisation des ressources des réseaux d'assistance peut déboucher sur la formation du capital humain et l'élimination progressive de la pauvreté.

S'ils sont bien exécutés, des programmes d'enseignement primaire destinés aux enfants des groupes extrémistes religieux isolés, notamment aux filles, peuvent permettre à des élèves qui se trouvent en difficulté en dehors du milieu fermé des sectes de progresser au contact d'élèves plus performants. Cette base éducative, qui comprend une instruction adaptée au niveau de connaissances et aux résultats de l'élève, est indispensable pour lui permettre d'accéder à un emploi rémunéré et d'acquérir les compétences professionnelles requises au XXI^e siècle. Il est indispensable de mettre en place des moyens d'existence sûrs et durables. Les victimes des sectes doivent faire face à des problèmes complexes et interdépendants qui ne s'arrêtent pas aux moyens de subsistance. Il est également essentiel d'évaluer les programmes novateurs et de s'appuyer sur des éléments concrets dans le cadre du processus de prise de décision. Alors qu'il est important d'être en bonne santé pour accéder à un emploi rémunéré, la nutrition fait rarement partie des priorités au sein des sectes du fait de l'exploitation financière dont les membres sont victimes. Une éducation appropriée en matière de nutrition et la mise en place des ressources nécessaires permettra d'éliminer un obstacle qui contribue à la pauvreté des membres des sectes dans le monde entier.